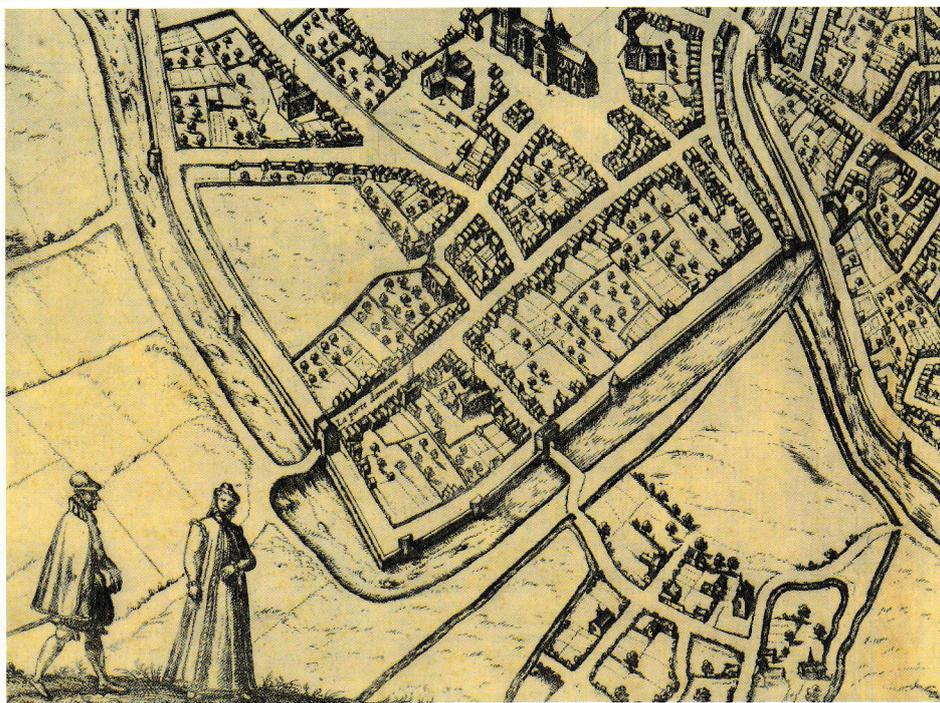


Année 2010

HISTOIRE ET ARCHÉOLOGIE
DU
PAS-DE-CALAIS



TOME XXVIII

BULLETIN DE LA COMMISSION DÉPARTEMENTALE
D'HISTOIRE ET D'ARCHÉOLOGIE DU PAS-DE-CALAIS

AMETTES EN ARTOIS DE L'ANCIEN RÉGIME À NOS JOURS. Un village sanctuaire entre éducation et religion¹

Amettes en Artois : dès mai 1783, après la mort à Rome, en odeur de sainteté, de Benoît Joseph Labre né 35 ans plus tôt dans ce petit village artésien, ce nom n'a de cesse de résonner dans le royaume de France en général et le diocèse de Boulogne en particulier. Qui aurait pu imaginer un instant que ce village artésien, avec la mort du « pauvre Français à l'aumône », deviendrait ce sanctuaire qui voit défiler chaque année des milliers de pèlerins et serait considéré, par quelques spécialistes de l'histoire religieuse locale, comme l'une des bases de la reconstruction sacerdotale au XIX^e siècle dans le diocèse d'Arras, Boulogne et Saint-Omer ? Nous n'avons pas ici la prétention de réécrire la vie de Benoît Joseph Labre, béatifié en 1860 puis canonisé en 1881. D'éminents hagiographes se sont livrés à cet exercice bien avant nous. Le parcours spirituel atypique de Benoît Joseph Labre a d'ailleurs fait l'objet d'un colloque à Arras, Amettes et Belval en avril 1983².

Alors pourquoi s'intéresser au village natal de Benoît Joseph Labre ? Plusieurs raisons à cela. Nous entretenons, tout d'abord, de nombreux liens affectifs avec cette commune de quelque cinq cents âmes où nous comptons quelques parents et amis. Ces derniers évoquent encore la mémoire de grands ecclésiastiques ayant œuvré à Amettes, notamment celle du chanoine Joseph Raux qui a, dans le sillage du parcours spirituel de Benoît Joseph Labre, créé dans cette modeste localité artésienne une école presbytérale qui, en raison de son caractère anachronique, ne peut qu'intriguer l'historien de l'éducation.

Après avoir procédé à la contextualisation socio-historique du village sanctuaire d'Amettes, nous partions, dans le cadre d'une réflexion sur le rapport entre éducation et religion, à la découverte de quelques grandes figures ecclésiastiques : les abbés Paternelle et Decroix à l'origine de la création à Amettes d'un petit séminaire rural particulièrement actif ; les pères Maristes instigateurs de l'ouverture éphémère d'un alumnat ou internat scolaire ; enfin et surtout le chanoine Raux initiateur de l'école presbytérale. Ce dernier, en raison de son profond charisme mais aussi de son projet de vie cléricale communautaire quelque peu utopique³ fera l'objet d'une attention particulière.

1. Cet article est le condensé d'une conférence donnée lors de la soirée d'études du 16 avril 2009 à Amettes. Cette manifestation, placée sous la présidence de Mgr Jean-Paul Jaeger, évêque d'Arras, était organisée dans le cadre d'une recherche portant sur le rapport éducation et religion, en partenariat avec le Centre de Recherche et d'Études Histoire et Sociétés (CREHS) de l'Université d'Artois, les Archives départementales du Pas-de-Calais et les Archives diocésaines d'Arras.

2. Yves-Marie HILAIRE (dir.), *Benoît Labre. Errance et sainteté. Histoire d'un culte. 1783-1983*, Paris, Éditions du Cerf, 1984.

3. Francine CASIER-MAGNIER, « Le fonds Raux aux archives diocésaines d'Arras. Analyse et perspectives de recherches », *Histoire et archéologie du Pas-de-Calais*, XXIII, 2005, p.125.

de 1790⁹ lancée sur l'initiative du premier président du directoire du département Ferdinand Dubois de Fosseux et enfin le tout premier recensement de population, celui de 1820¹⁰. Nous obtenons la stratification sociale suivante :

Tableau 1. La stratification sociale amettoise au début du XIX^e siècle¹¹

| Catégories | Composition |
|----------------------------------|--|
| Fermiers | 1 fermier-maire, 3 fermiers, 3 cultivateurs-fermiers |
| Cultivateurs | 19 cultivateurs, 1 cultivateur-charpentier, 2 cultivateurs-brasseurs, 1 cultivateur-greffier, 1 cultivateur-meunier |
| Vivants de leurs biens | néant |
| Professions libérales | néant |
| Marchands | 1 cabaretier, 1 marchand |
| Artisans¹² | 5 cordonniers, 1 tonnelier, 1 menuisier, 2 charrons, 2 charpentiers, 2 couvreurs de paille, 2 meuniers, 1 mouleur, 1 garçon maréchal |
| Ménagers | 24 ménagers, 1 ménager-maçon, 1 ménager-tourneur |
| Manouvriers (journaliers) | 1 journalier, 1 garçon-brasseur |
| Ouvriers¹³ | 1 tisserand |
| Domestiques | Personnel salarié agricole : 1 valet de charrue, 3 bergers, 7 chartons |
| | Domesticité de service : 15 servantes, 7 domestiques |
| Autres professions | 1 clerc, 1 garde-champêtre, 1 desservant, 1 vicaire, 1 professeur, 1 conscrit, 1 soldat |

Yves Le Maner estime qu'au début du XIX^e siècle, dans le département du Pas-de-Calais, la société rurale repose sur une inégalité fondamentale : les deux tiers de la population des campagnes sont alors frustrés de la propriété du sol. Deux blocs s'opposent : d'un côté les détenteurs de la terre, propriétaires, propriétaires exploitants ; de l'autre, la plèbe rurale, journaliers, domestiques¹⁴.

9. Léon-Noël BERTHE, Pierre BOUGARD, Danielle CANLER, Jean-Michel DECELLE, Jean-Pierre JESSENNE, *Villes et villages du Pas-de-Calais en 1790. 60 questions et leurs réponses*, Mém. de la Comm. dép. d'hist. et d'arch. du Pas-de-Calais, t. XXVII, 1991, p. 196-197.

10. Arch. dép. du Pas-de-Calais, M 3721 : liste nominative de population d'Amettes, 1820.

11. Pour établir cette catégorisation nous avons utilisé en partie la typologie fournie par Jean-Pierre JESSENNE dans *Pouvoir au village et Révolution...*, *op. cit.*, p. 23-24.

12. Ce terme n'est pas utilisé à l'époque. J.-P. Jessenne dans *Pouvoir au village...*, *op. cit.* l'utilise pour désigner l'ensemble des corps de métiers centrés sur la fourniture de services locaux à savoir les charpentiers, les charrons, les maréchaux-ferrants, etc.

13. Ce terme n'est pas employé à l'époque. J.-P. Jessenne dans *Pouvoir au village...*, *op. cit.* l'introduit pour regrouper les individus travaillant pour un intermédiaire, dans une société de production artisanalement organisée. Les travailleurs du textile notamment les tisserands, les fabricants de bas, les musquiniers ou mulquiniers sont représentatifs de cette catégorie.

14. Yves LE MANER, *Histoire du Pas-de-Calais 1815-1945*, Mém. de la Comm. dép. d'hist. et d'arch. du Pas-de-Calais, XXX, 1993, p. 83.

La pyramide villageoise amettoise obtenue est le décalque parfait de cette opposition : on trouve de fait à une extrémité de l'échelle, les fermiers et les cultivateurs numériquement minoritaires (26 %) et à l'autre extrémité, la plèbe rurale deux fois plus importante (52 %). À l'intérieur de ces deux ensembles, les hiérarchies sont durement marquées, d'une part entre les gros exploitants fermiers (5 %) et la masse des petits cultivateurs (21 %)¹⁵; d'autre part entre les ménagers, les journaliers, les « ouvriers de ferme » : « chartons », « goujarts » et servantes. Le village d'Amettes, tout comme ses homologues artésiens, abrite aussi un troisième groupe, intermédiaire dans les niveaux d'aisance, celui des petits artisans et commerçants ruraux (16%).

La fermocratie amettoise

Durant la période 1770-1848, s'est forgé dans le creuset seigneurial un groupe dominant de fermiers. Locataires des grands domaines seigneuriaux, ils monopolisent la direction des collectivités locales en vertu de l'autorité qui leur est déléguée par les seigneurs. Le système électif de la Révolution constituante consacre la position hégémonique de cette « fermocratie » qui s'assure en Artois, selon J.-P. Jessenne¹⁶, plus de 60 % des postes de maires en 1790 alors qu'elle constitue moins de 5 % de la population rurale. Cette permanence du pouvoir se trouve vérifiée dans le village d'Amettes comme en témoigne le procès-verbal de la première municipalité élue en février 1790.

Tableau 2. Première municipalité d'Amettes. Élections du 8 février 1790¹⁷.

| | |
|-----------------------------|---|
| Maire | Antoine-François Lefebvre, fermier propriétaire, 66 ans |
| Officiers municipaux | Hugues-François Pohier, laboureur propriétaire, 69 ans Jean-François Vincent, laboureur propriétaire, 40 ans |
| Procureur | Jean-Baptiste Sailliot, ménager, 62 ans |
| Notables | Jean-Baptiste Labre, laboureur propriétaire, 72 ans Bonaventure Serniclay, fermier propriétaire, 39 ans Hugues-Maximilien Bayart, fermier propriétaire, 45 ans Antoine Tharel père, fermier propriétaire, 65 ans Adrien Pépin, laboureur propriétaire, 78 ans François Flament, laboureur propriétaire, 57 ans |
| Greffier | Antoine Tharel fils, laboureur, marchand brasseur, 39 ans |

Statut social de la famille Labre

La plupart des hagiographes présentent la famille de Benoît Joseph Labre comme une famille de cultivateurs aisés. Ainsi, le chanoine François Gaquère, dans l'ouvrage *Le saint pauvre de*

¹⁵. Les différences sociales se répartissent en fonction du mode de faire-valoir : faire-valoir direct lorsque celui qui exploite une terre agricole en est également propriétaire (cultivateur); faire valoir indirect lorsqu'un paysan exploite une terre dont il n'est pas propriétaire (fermier). Les censiers ou fermiers exploitent la terre des autres, moyennant le paiement d'un fermage, pour être à la tête d'une grande exploitation. Ils sont donc beaucoup plus à l'aise que les cultivateurs, certes propriétaires mais d'une petite exploitation.

¹⁶. Jean-Pierre JESSENNE, *Pouvoir au village...*, p. 141.

¹⁷. Arch. dép. du Pas-de-Calais, 1L 273-315 : enquête de 1790.

Jésus Christ possédait qu'un champ un pe

Qu'en et des vingtièm le territoire L'analyse de De fait, Jean mesures et mesures et v terres exploi

Pour rép sur Amettes précis. Il s'a date du 14 m de Ligny-les biens de Jean leurs enfants Après sa mo Barbe Gran le notaire A Amettes le 2

Les bien Baptiste Lab préciput et h biens sont ce maison à us labourables. Nicolas sur six ares, ne de la part de doute, un m

¹⁸. François

¹⁹. Précisém DERVILLE, Berna CRHQ, Univers

²⁰. Gérard B constitution civ Cette adresse c Jean-Baptiste L les pétitionnaire biens vendus. A à l'Église? San ont acquis seule par les repreneu signataires de l'

*Jésus Christ, Benoît Joseph Labre*¹⁸, indique que « Jean Baptiste Labre était un cultivateur aisé qui possédait quatre-vingts mesures, soit une trentaine d'hectares de terre, et joignait à la culture de son champ un petit commerce de mercerie. »

Qu'en était-il réellement? Pour répondre à cette question l'historien dispose là encore du rôle des vingtièmes de 1761 et de celui des centièmes de 1781. Ces documents font chacun mention, sur le territoire communal, de plus de mille parcelles qu'il faut réaffecter aux propriétaires et locataires. L'analyse de ces précieux documents, ancêtres de la matrice cadastrale, réserve quelques surprises. De fait, Jean François Labre, grand-père de Benoît, exploitait sur le territoire d'Amettes trois mesures et dix-neuf quartiers. Jean Baptiste Labre, père de Benoît, exploitait quant à lui, quatre mesures et vingt-neuf quartiers et demi. Au total ceci représente un peu moins de neuf hectares de terres exploitées sur la commune d'Amettes¹⁹.

Pour répondre à la question des propriétés réelles et non de l'exploitation de la famille Labre, sur Amettes et les autres communes, nous avons à notre disposition un autre document encore plus précis. Il s'agit d'un acte notarié retrouvé dans les archives paroissiales d'Amettes. Cet acte, en date du 14 messidor an XII (3 juillet 1804), a été passé devant le notaire Barthélémi Annebicque de Ligny-les-Aire, ressort de la justice de paix du canton de Norrent-Fontes. Il fait état de tous les biens de Jean-Baptiste Labre et de Anne-Barbe Grandsir, parents de Benoît, à partager entre tous leurs enfants vivants. Jean-Baptiste Labre, né à Amettes le 10 août 1717, y décède le 26 mai 1791. Après sa mort il n'y a pas de partage. Ses biens restent indivis entre sa femme et ses enfants. Anne-Barbe Grandsir née à Saint-Nicolas-sur-l'Aa, le 22 mars 1726, rédige son testament par-devant le notaire Annebicque et témoins le 30 frimaire de l'an XII (21 décembre 1803). Elle décède à Amettes le 2 pluviôse an XII (24 janvier 1804).

Les biens dont l'acte notarié du 14 messidor an XII fait état sont de quatre types : ceux de Jean-Baptiste Labre, ceux d'Anne-Barbe Grandsir, ceux acquis après le mariage et enfin ceux donnés en préciput et hors-part à Jacques Joseph Labre, prêtre, pour la constitution de son titre clérical. Ces biens sont constitués d'une pâture, d'un « manoir amazé de maison », de deux « manoirs amazés de maison à usage de cabaret », de deux « manoirs non amazés » et de vingt-cinq parcelles de terres labourables. Ces biens sont répartis sur les communes d'Amettes, Auchy-au-Bois, Nédon et Saint-Nicolas sur l'Aa. Il est à noter que les biens acquis après le mariage, représentant deux hectares et six ares, ne l'ont pas été dans le cadre de la vente des biens nationaux. Le contraire eût été étonnant de la part de la famille Labre particulièrement attachée à l'Église mais il faut y voir également, sans doute, un manque de moyens pour se porter acquéreur de biens nationaux.²⁰

18. François GAQUÈRE, *Le saint pauvre de Jésus Christ, Benoît Joseph Labre*, Avignon, Éditions Aubanel, 1954, p. 5.

19. Précisément 8 hectares 20 ares et 29 centiares Pour la conversion, nous avons utilisé l'ouvrage de Claude PÉTILLON, Alain DERVILLE, Bernard GARNIER, *Atlas historique et statistique des mesures agraires (fin XVIII^e-début XIX^e siècles)*. Nord-Pas-de-Calais, CRHQ, Université de Caen, 1991.

20. Gérard BENDAHDANE, « Les habitants d'Amettes, Delettes, Estrée-Blanche, Fiefs, Fléchin, Fléchinelle, et Nédon contre la constitution civile du clergé. Une adresse à Louis XVI en 1792 », *Histoire et Archéologie du Pas-de-Calais*, XV, 1997, p. 216. Cette adresse contre la constitution civile du clergé a été signée par 1081 personnes dont Anne-Barbe Grandsir, alors veuve de Jean-Baptiste Labre, et quatre de ses enfants. G. Bendahmane montre, dans ce passionnant article, le peu d'empressement que les pétitionnaires ont manifesté pour racheter les biens déclarés nationaux : seulement 13 des signataires ont acheté 4,3 % des biens vendus. Anne-Barbe Grandir s'est abstenue. Est-ce seulement par la volonté de ne pas acquérir des biens ayant appartenu à l'Église? Sans doute. Mais G. Bendahmane note que les villageois non pétitionnaires ne se sont pas davantage précipités : ils ont acquis seulement 9,6% des biens de première origine mis en vente sur les terroirs concernés. Ceux-ci ont été concurrencés par les repreneurs de Saint-Omer, Aire, Arras, Montreuil, Béthune, Dunkerque et même Paris. G. Bendahmane estime que si les signataires de l'adresse au roi n'ont que peu acheté, ce fut aussi par manque de moyens face aux gros acquéreurs.

Tableau 3. Biens fonciers de la famille Labre au sortir de la Révolution française

| Articles | Superficie (ares) | Type de biens | Terroir |
|---|---|---|------------------------|
| Biens de Jean-Baptiste Labre | | | |
| Premier | 26 | Terre à labour | Auchy-au-Bois |
| 2 | 53,57 | Terre à labour | Auchy-au-Bois |
| 3 | 43,86 | Terre à labour | Auchy-au-Bois |
| 4 | 33 | Terre à labour | Amettes |
| 5 | 43,83 | Terre à labour | Amettes |
| 6 | 64 | Terre à labour | Nédon |
| 7 | 43,46 | Terre à labour | Amettes |
| 8 | 22 | Terre à labour | Amettes |
| 9 | 43 | Terre à labour | Amettes |
| 10 | 43 | Terre à labour | Amettes |
| 11 | 43 | Terre à labour | Amettes |
| 12 | 26 | Terre à labour | Amettes |
| 13 | 22 | Terre à labour | Amettes |
| 14 | 53,57 | Terre à labour | Amettes |
| 15 | 43 | Terre à labour | Nédon |
| 16 | 43 | Terre à labour | Nédon |
| 17 | 21,46 | Manoir non amazé | Amettes |
| Biens de Anne-Barbe Grandsir | | | |
| 18 | 40 | Manoir amazé de maison à usage de cabaret | Saint-Nicolas sur l'Aa |
| 19 | 20 | Manoir amazé de maison à usage de cabaret | Saint-Nicolas sur l'Aa |
| 20 | 260 | Terre à labour | Saint-Nicolas sur l'Aa |
| 21 | 160 | Terre à labour | Saint-Nicolas sur l'Aa |
| 22 | 160 | Pâture | Saint-Nicolas sur l'Aa |
| 4 | Terre à labour située à Amettes portée par erreur dans les biens de Jean-Baptiste Labre. Cette pièce de terre appartient à Anne-Barbe Grandsir. | | |
| Biens d'acquêt | | | |
| 23 | 43 | Terre à labour | Amettes |
| 24 | 43 | Terre à labour | Amettes |
| 25 | 43 | Terre à labour | Amettes |
| 26 | 34 | Terre à labour | Amettes |
| 27 | 43 | Terre à labour | Amettes |
| Biens donnés en préciput et hors-part à Jacques Joseph Labre, prêtre, pour la constitution de son titre clérical | | | |
| Néant | 43 | Manoir amazé de maison | Amettes |
| Néant | 63 | Manoir non amazé et bois | Amettes |
| Néant | 21 | Terre à labour | Amettes |
| Néant | 11 | Terre à labour | Amettes |

De fait, possédaient sur les terroirs la typologie de laboureur affirmations ressources. D'autre part simple et bo

Dès 1789 béatification progressive

Amettes

Avec la mouvement pèlerinage de la France Arras les 1 dont « on é d'Amettes, toits des m dure dix-ne procession

Le pèle assurant la la presse, v de 1873, « qui un débr bref, c'est chambre d dans la mo

21. Jean-Pi Régime, on tr des terres qu comportant er d'une partie in

22. Jean CH Hachette, 198

23. Arch. d

24. *Ibid.*

25. Jean CH

26. Cité pa

1914, Villene

27. Jean CH

De fait, l'acte notarié laisse apparaître que, tous biens confondus, les parents de Benoît Labre possédaient, au sortir de la Révolution Française, un peu plus de seize hectares dont une dizaine sur les terroirs d'Amettes et des localités voisines de Nédon et Auchy-au-Bois. Si l'on se réfère à la typologie établie par J.-P. Jessenne²¹, on peut considérer que la famille Labre était une famille de laboureurs dont le niveau d'aisance était relativement moyen. Par ailleurs, contrairement aux affirmations du chanoine François Gaquère, d'autres éléments viennent corroborer la relativité des ressources de la famille Labre qui devait se livrer à une deuxième activité, celle de la mercerie. D'autre part Benoît Joseph Labre n'est-il pas envoyé en 1760 chez son oncle, curé d'Érin, pour la simple et bonne raison que les parents étaient dans la gêne financière ?

Dès 1783, à la mort de Benoît Joseph Labre, en odeur de sainteté, commence une procédure de béatification qui dure plus de soixante-dix ans. Le paisible village d'Amettes va alors se transformer progressivement en sanctuaire.

Amettes, village sanctuaire

Avec la béatification de Benoît Joseph Labre intervenue en 1860, Amettes se sanctuarise. Le mouvement populaire vers Amettes oblige les autorités ecclésiastiques à organiser un centre de pèlerinage. Ce dernier, dirigé par les pères Maristes, va compter parmi les plus fréquentés du Nord de la France²². De fait, dès le 19 juillet 1860, après les fêtes de béatification s'étant déroulées à Arras les 15, 16 et 17 juillet, la paisible localité d'Amettes est envahie par une foule de pèlerins dont « on évalue le nombre de quinze à vingt mille²³. » « Les rues, les prairies, le vaste cimetière d'Amettes, ne pouvaient contenir l'innombrable multitude (de pèlerins). Les haies, les arbres, les toits des maisons pliaient ou se brisaient sous le poids des (fidèles)²⁴. » La station de 1865 qui dure dix-neuf jours rassemble vingt-et-un mille pèlerins, vingt-quatre paroisses viennent alors en procession à Amettes où une centaine de prêtres célèbrent la messe²⁵.

Le pèlerinage du 7 juillet 1873 organisé pour remercier Dieu et l'Église du décret pontifical assurant la canonisation du bienheureux Benoît mais aussi pour protester contre les blasphèmes de la presse, voit trois évêques, un millier de prêtres et plus de trente mille pèlerins. Lors de cette fête de 1873, « des pèlerins envahissent la maison du bienheureux, arrachent qui un morceau de plâtre, qui un débris de pierre ou de boiserie. Quelques-uns s'attaquent aux poutrelles, armés de couteaux, bref, c'est à grand peine qu'on parvient à arrêter cet élan inopportun de piété et à préserver la chambre d'une démolition complète²⁶. » En 1874, des milliers de Britanniques viennent se recueillir dans la modeste localité artésienne²⁷.

21. Jean-Pierre JESSENNE dans *Pouvoir au village...*, op. cit., p. 19 estime qu'en haut de la pyramide villageoise, sous l'Ancien Régime, on trouve les fermiers puis les laboureurs. Les premiers, encore appelés censiers, sont de gros exploitants. Locataires des terres qu'ils exploitent pour le compte du seigneur qu'il soit noble ou ecclésiastique, ils sont à la tête d'une exploitation comportant en général plus de 30 hectares. Les seconds sont des exploitants moyens, totalement indépendants, propriétaires d'une partie importante des terres qu'ils exploitent, en moyenne de 10 à 30 hectares.

22. Jean CHÉLINI, Henry BRANTHOMME, *Les chemins de Dieu. Histoire des pèlerinages chrétiens des origines à nos jours*, Paris, Hachette, 1982, p. 312.

23. Arch. dép. du Pas-de-Calais, 74 J 31/34 : registre des pèlerinages.

24. *Ibid.*

25. Jean CHÉLINI, Henry BRANTHOMME, *Les chemins de Dieu...*, p. 312.

26. Cité par Yves-Marie HILAIRE, *Une chrétienté au XIX^e siècle ? La vie religieuse des populations du diocèse d'Arras, 1840-1914*, Villeneuve d'Ascq, PUL, 1977, p. 407.

27. Jean CHÉLINI, Henry BRANTHOMME, *Les chemins de Dieu...*, p. 335.

Au départ, le pèlerinage d'Amettes attire les populations rurales environnantes puis les mineurs de Bully-Grenay, de Vermelles et d'Allouagne. Il attire jusqu'aux fondateurs de la Confédération Française des Travailleurs Chrétiens (C.F.T.C), Jules Zirnheld et Gaston Tessier²⁸. Le 16 septembre 1952, la Ligue Féminine d'Action Catholique Française (L.F.A.C.F), réunit, à l'occasion de son cinquantenaire, dans une messe pontificale, sous la présidence de Mgr Perrin, évêque d'Arras, plus de quatre cents prêtres et une foule impressionnante de près de quarante mille fidèles (fig. 1). Le village natal de Benoît Joseph Labre est choisi pour inaugurer la construction de quinze appartements destinés à des économiquement faibles.

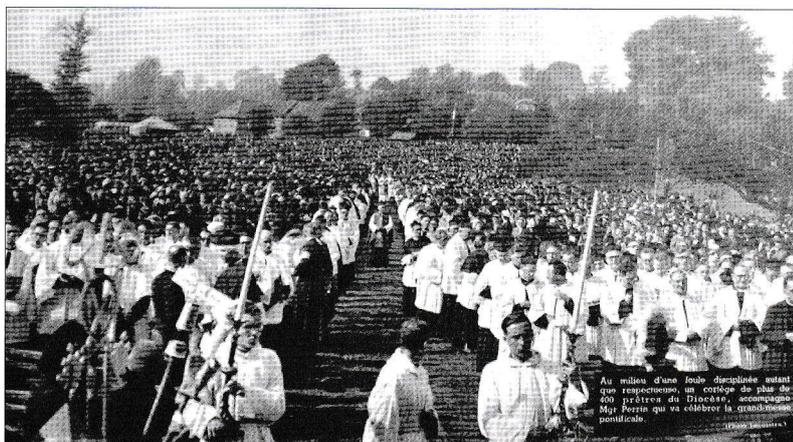


Fig. 1. Messe pontificale, 1952. Archives paroissiales d'Amettes.

Malgré les critiques que suscite sa canonisation en 1881²⁹, quelle étonnante fécondité et quel rayonnement a eus saint Benoît Joseph Labre durant les XIX^e et XX^e siècles. De nombreux pèlerinages sont ainsi créés sous son patronage comme à Cousans près de Saint-Claude, ou à Saint-Hilaire Lalbenque près de Cahors. Des associations se réclamant de lui fleurissent à travers le monde : les Foyers saint Benoît Labre de Nantes et de Rennes, la Compagnie saint Benoît Labre en Angleterre. Une mention toute particulière doit être accordée à l'Association saint Benoît Labre fondée sous l'impulsion des Frères des écoles chrétiennes dont le siège est à l'église Saint-Roch de Paris. Cette association est à l'origine de la création du Syndicat des employés du commerce et de l'industrie qui va devenir la Confédération française des travailleurs chrétiens (CFTC). Joseph Sauty, originaire d'Amettes, président de la CFTC entre 1964 et 1970, reconnaissait devoir sa vocation syndicale au père Joseph Raux, curé d'Amettes entre 1910 et 1935. En 1976, à la demande des magistrats pour enfants de la région, l'association d'action éducative et sociale « Benoît Labre » est créée pour prendre le relais du « Bon Pasteur » d'Arras, qui cessait son œuvre d'éducation. En 1983, à l'occasion du bicentenaire de la mort de saint Benoît Joseph Labre, des enseignants-chercheurs de l'université de Lille III sous l'impulsion d'Yves-Marie Hilaire et Alain Lottin organisent un colloque sur la vie de cet Artésien qui, en vagabond de Dieu, au siècle des Lumières, est parti sur les routes d'Europe. Le dimanche 4 septembre, au plus fort de sa fréquentation, le pèlerinage du bicentenaire voit, lors de la messe placée sous la présidence du cardinal Marty et de Mgr Huyghe évêque d'Arras, quelque cinq mille personnes.

28. Yves-Marie HILAIRE, *Une chrétienté au XIX^e siècle?*... , p. 407.

29. Ainsi, dans le registre des pèlerinages, Arch. dép. du Pas-de-Calais, 74 J 31/41, on peut lire, pour l'année 1881 : « Parmi les quatre saints nouvellement canonisés, saint Benoît Joseph Labre a été le plus maltraité par les mauvais journaux et par les impies, surtout à cause de sa pauvreté et du peu de soin qu'il prenait de son corps. C'est ce qui a contribué à le faire connaître et à répandre sa dévotion dans le monde. »

En amor
d'un pensic

Dans les
Marie Hila
au XIX^e sièc
principaux
secondaires
Ouvertes s
missionnair
leurs idées.

Du pen

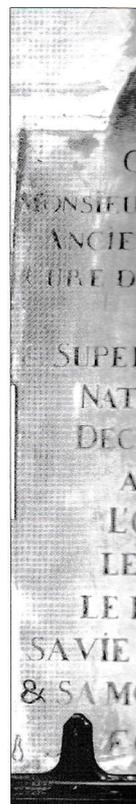


Fig. 2. Plaque (Cl. M. Loison)

30. Yves-M

En amont de cette sanctuarisation, dès le début du XIX^e siècle, le village d'Amettes voit l'ouverture d'un pensionnat qui va connaître prospérité et vicissitudes.

LE PENSIONNAT D'AMETTES, UN FOYER SACERDOTAL ENTRE HEURS ET MALHEURS

Dans les actes du colloque intervenu à Arras, Amettes et Belval les 23 et 24 avril 1983, Yves-Marie Hilaire insiste sur le fait qu'« Amettes est l'une des bases de la reconstruction du sacerdoce au XIX^e siècle³⁰. » En effet, jusqu'en 1812, Amettes, Audinghen et Dohem sont les trois centres principaux de formation ecclésiastique dans le diocèse d'Arras. Il est à noter que ces trois écoles secondaires ecclésiastiques rurales étaient toutes situées dans l'ancien diocèse de Boulogne. Ouvertes sous le Premier Empire, elles sont issues de l'initiative d'anciens prêtres réfractaires, missionnaires pendant la Révolution, qui les ont implantées dans des villages tout à fait acquis à leurs idées.

Du pensionnat au petit séminaire rural

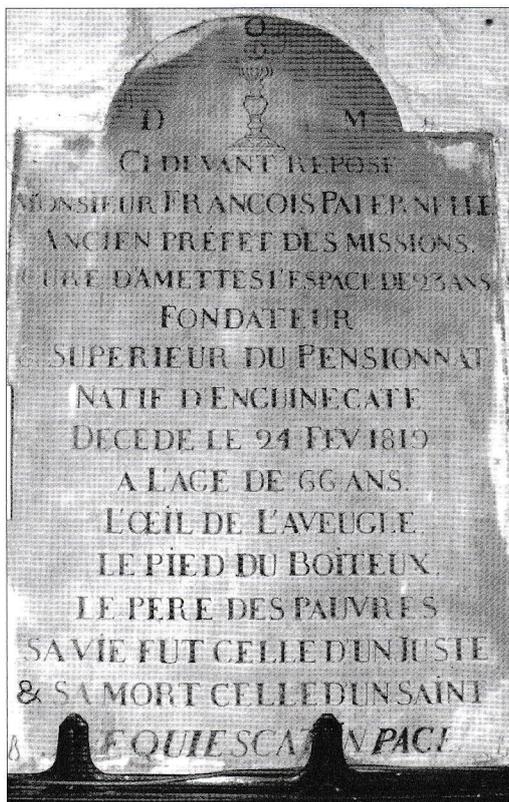


Fig. 2. Plaque funéraire de J.-F. Paternelle
(Cl. M. Loison).

Ainsi dans l'exemple d'Amettes, Jean-François Paternelle est nommé en 1795 préfet de missions par Mgr Asseline, évêque de Boulogne. Sa tâche consistait, dans une circonscription de 210 églises, allant de la vallée de Frévent à Tournehem, d'administrer les sacrements et de célébrer les offices du culte catholique; de prendre des informations exactes sur les prêtres restés en France; d'éliminer les uns; de stimuler les autres; d'accorder des dispenses..., en un mot de suppléer l'évêque. Jean-François Paternelle avait fait de la paroisse d'Amettes, durant la Révolution française, son quartier général car elle se trouvait au centre de sa circonscription. Par ailleurs Amettes était le village natal du vénérable Benoît Joseph Labre. Pour cette double raison, en 1803, après le concordat, il décide de créer une école pour préparer quelques élèves pour le petit séminaire de Dohem. Bien vite submergé de demandes, sur les conseils de M. Braure directeur du petit séminaire de Dohem, Jean-François Paternelle fonde à son tour un pensionnat à Amettes (fig. 2).

30. Yves-Marie HILAIRE, *Benoît Labre. Errance...*, p. 210.

En 1805, les abbés Stanislas Decroix et Louis-François Joyez³¹ le rejoignent afin de l'aider dans sa tâche. L'abbé Paternelle étant curé, l'abbé Joyez prend la direction des études et de la discipline. En 1806, comme il est impossible de rester plus longtemps dans ce qui devait être une maison en torchis, on décide alors de bâtir dans la cour du presbytère le collège d'en bas pouvant contenir vingt-cinq à trente pensionnaires. Devant le succès rencontré, les élèves étant pratiquement au nombre de quatre-vingts, on décide alors, en 1808, de construire le collège d'en haut. On peut penser que c'est en 1809 que le pensionnat d'Amettes acquit le titre de petit séminaire. D'après le tableau dressé le 15 janvier 1811, l'établissement, ayant statut d'école secondaire ecclésiastique, comptait quatre-vingt-six élèves.

Depuis 1808 l'Université impériale est mise en place et le 16 novembre 1811, un décret ordonne la fermeture « de toutes les écoles secondaires ecclésiastiques qui ne seraient point placées dans les villes où se trouve un lycée ou un collège relevant de l'Université³². » Le Grand-Maître de l'université impériale Fontanes arrête, le 9 novembre 1812, que « 1° l'école secondaire ecclésiastique du département du Pas-de-Calais sera placée à Saint-Omer, 2° l'abbé Louis-François Joyez sera le directeur et les abbés Bonaventure et Stanislas Decroix les maîtres de ladite école, 3° les élèves en seront astreints à porter l'habit ecclésiastique³³. » En janvier 1813, les élèves des écoles secondaires ecclésiastiques d'Amettes et de Dohem se transportent donc dans ce qui deviendra pour vingt-deux ans le petit séminaire de Saint-Omer.

La maison d'Amettes ne disparaît pas pour autant. Elle devient dans un premier temps école primaire ne pouvant recevoir qu'une vingtaine de pensionnaires, puis avec une autorisation en règle délivrée sous la Restauration, elle se transforme en établissement de plein exercice qui, sous la direction de l'abbé Stanislas Decroix, accueille jusqu'à cent trente élèves comme en témoigne le registre d'inscriptions conservé aux Archives départementales³⁶. Ce succès amène Mgr de La Tour d'Auvergne à déclarer, en 1819, au ministre de l'intérieur : « cette école d'Amettes m'est tellement utile pour fournir aux paroisses de l'ancien Artois, que sa suppression m'ôterait toute faculté d'y pourvoir³⁴ » et à demander sa transformation en petit séminaire arguant du fait que le département du Pas-de-Calais est « un des plus nombreux, puisqu'on y compte cinq cent quatre-vingt quatre mille quatre cent cinquante-quatre habitants, neuf cents communes, cinq cent soixante-six succursales et quarante cures³⁵. » Ce souhait n'est pas pour autant satisfait. Le pensionnat d'Amettes reste une école secondaire jusqu'en 1838, date de sa fermeture. De fait, placé alternativement, puis conjointement sous la direction des abbés Stanislas et Bonaventure Decroix il finit par être victime de la concurrence du petit séminaire d'Arras créé entretemps, en 1820. En 1838, il ferme définitivement ses portes et la plupart de la quarantaine d'élèves qui fréquentent encore l'école d'Amettes partent au collège de Saint-Pol.

31. Notons que Louis-François Joyez avait eu comme professeur au collège de Boulogne, Pierre Claude François Daunou, père de la dernière grande loi révolutionnaire sur l'instruction publique.

32. Décret du 16 novembre 1911 cité par Charles GUILLEMANT, *Histoire du petit séminaire d'Arras*, Arras, Imprimerie de la Presse Populaire, 1904, p. 6.

33. *Ibid.*, p. 63-64.

34. Arch. diocésaines d'Arras, dossier d'Amettes : lettre au ministre de l'intérieur, 19 novembre 1819 cité par Charles GUILLEMANT, *Histoire du petit séminaire d'Arras...*, *op. cit.*, p. 388.

35. *Ibid.*, p. 389.

Une in

La très
environ).
Burbure, N
Estrée-Cau

| |
|----------|
| Anné |
| E |
| Ag |
| Artisan |
| Co |
| Professi |
| s |
| |

Bien qu
ils n'en pr
numérique
directemen
(plus de 50

Si l'on
constate qu
sans doute
« Ce ne so
sanctuaire
pauvres³⁷ »
état de fait
jeunes d'un

En une
diocèse d'
pour ne pas

36. Dépouil
37. Arch. d
Une chrétienté
38. Arch. p

Une institution à fort impact local

La très grande majorité des élèves proviennent d'une multitude de petits villages (une centaine environ). Ils sont soit limitrophes : Ames, Nédon, Nédonchel ; soit proches : Cauchy, Auchel, Burbure, Valhuon, Pernes, Divion, Calonne, Bruay ; soit déjà assez éloignés : Auxi-le-Château, Estrée-Cauchy, Maroeuil. L'analyse sociologique donne les résultats suivants.

Tableau 4. Origines socioprofessionnelles des élèves de l'institution d'Amettes et des prêtres du diocèse d'Arras entre 1818 et 1830³⁶

| Années scolaires | 1818-1819 | 1829-1830 | Origine des prêtres ordonnés entre 1816 et 1828 dans le diocèse d'Arras |
|--|-----------|------------|---|
| Effectifs | 90 élèves | 117 élèves | |
| Agriculture | 63 % | 73 % | 56 % |
| Artisanat, industrie | 5 % | 5 % | 25 % |
| Commerce | 21 % | 9,5 % | 11 % |
| Professions libérales, services | 9 % | 8,5 % | 8 % |
| Autres | 2 % | 4 % | néant |

Bien que ces chiffres soient à considérer avec prudence en raison de la faiblesse des effectifs, ils n'en présentent pas moins un intérêt de par leur cohérence interne. De fait, le secteur agricole, numériquement le plus important en ce début de siècle (plus des deux tiers de la population vivent directement ou indirectement de l'agriculture) est logiquement le plus gros pourvoyeur d'élèves (plus de 50 % quel que soit le cas de figure).

Si l'on se penche maintenant sur le montant de la pension acquittée par les pensionnaires, on constate qu'un certain nombre d'entre eux en sont exemptés, payent moins ou peu. Ce constat est sans doute à rapprocher du fait que Mgr de la Tour d'Auvergne, évêque d'Arras, indique dès 1821 : « Ce ne sont plus les riches, ni même ceux qui ont une honnête aisance qui offrent leurs enfants au sanctuaire [...] Le sacerdoce s'éteindrait parmi nous si nous nous refusions à y admettre les plus pauvres³⁷ ». L'abbé Stanislas Decroix, directeur de l'école ecclésiastique d'Amettes, confirme cet état de faits lorsqu'il écrit au recteur Taranget en 1822 : « Je suis accablé de demandes pour les jeunes d'une fortune plus que médiocre³⁸. »

En une décennie, entre 1825 et 1835, l'école ecclésiastique d'Amettes a donné 28 prêtres au diocèse d'Arras. Ceux-ci ont reçu, selon toute vraisemblance, une formation essentiellement — pour ne pas dire exclusivement — littéraire si l'on en juge par le contenu des cours dispensés.

36. Dépouillement du registre d'inscriptions, arch. dép. du Pas-de-Calais, 74 J 31/70.

37. Arch. diocésaines d'Arras, lettre pastorale de La Tour d'Auvergne du 9 février 1821 citée par Yves-Marie HILAIRE, *Une chrétienté au XIX^e siècle ? ...*, op. cit., p.175.

38. Arch. paroissiales d'Amettes, lettre de Stanislas Decroix au recteur Taranget, 19 mars 1822.

Des contenus de formation essentiellement littéraires ?

Dans le règlement de discipline intérieure destiné aux trois séminaires ruraux d'Amettes, Audinghen et Dohem transmis au ministre des Cultes en 1807³⁹ on peut lire dans la rubrique études qu'on se contente de « suivre les usages et les règlements donnés par l'Université impériale. » De fait peu de renseignements nous sont fournis par ce règlement à propos de la formation des ecclésiastiques. On y indique que l'étude de la religion se fait dans le catéchisme du diocèse pour les classes inférieures; dans le catéchisme historique de Fleury pour les classes moyennes et dans le catéchisme de Montpellier pour les classes supérieures. Une demi-heure est par ailleurs consacrée tous les samedis à l'étude du chant. Toutefois la lecture du témoignage de M. Vittu qui a été professeur à Dohem⁴⁰ pendant quarante-et-un ans laisse à penser que la formation ecclésiastique était essentiellement littéraire. M. Vittu, précise en effet dans ses souvenirs que la culture dispensée à cette époque « était surtout littéraire et se bornait même à l'étude approfondie du latin. Aussi les prêtres formés à cette école étaient-ils capables de réciter, même dans un âge avancé, des discours entiers de Cicéron et les douze chants de l'Énéide. En revanche toute poésie française était proscrite, et le poème sur la Religion, de Louis Racine, ne trouvait même pas grâce devant l'austérité (du directeur) M. Braure⁴¹. »

Dans le *Règlement du pensionnat d'Amettes*, à l'article « de l'étude » on peut lire « la science n'étant pas moins nécessaire que la piété pour ceux qui se disposent à suivre une carrière ecclésiastique, chacun des élèves s'appliquera, avec tout le soin possible, à l'étude⁴². » L'attention se concentrait exclusivement sur le français, le latin, le chant et quelques notions d'histoire et de géographie. Le grec même semblait du luxe et les sciences n'avaient pas encore l'honneur d'un cours spécial. Les élèves de rhétorique, de deuxième et de troisième années étaient astreints à parler latin toute la récréation du soir⁴³. Charles Guillemant cite l'exemple de l'examen subi à l'issue de la troisième par l'élève Eugène Dumetz comprenant comme exercices la traduction du deuxième livre de l'*Énéide* de Virgile et le *Pro Milone* de Cicéron; comme leçons de mémoire l'*Art poétique* en entier, une satire et une épître de Boileau, deux cents vers de Racine, la moitié du *Pro Milone* et le deuxième livre de l'*Énéide* tout entier.

Par ailleurs, le règlement pour le pensionnat d'Amettes entre dans tous les détails de l'organisation de la journée et permet de saisir l'importance de l'éducation religieuse. Celle-ci fait l'objet de prescriptions minutieuses et semble être plus intense à Amettes qu'à Dohem.

Une éducation religieuse plus intense au pensionnat d'Amettes ?

La comparaison des emplois du temps des petits séminaires d'Amettes et Dohem laisse apparaître une fréquence des exercices religieux pratiquement deux fois plus importante à Amettes.

39. Arch. diocésaines d'Arras, registre n° 32, *Ordonnances et règlements de Mgr de La Tour d'Auvergne*.

40. Rappelons que l'objectif premier de Jean-François Paternelle était de préparer quelques élèves pour le petit séminaire de Dohem. On peut donc penser que les contenus de formation du pensionnat d'Amettes étaient relativement proches de ceux du petit séminaire de Dohem.

41. Cité par Ch. GUILLEMANT, *Histoire du petit séminaire...*, p. 21.

42. Arch. dép. du Pas-de-Calais, 74 J 31/70 : règlement pour le pensionnat d'Amettes.

43. *Ibid.*

Tableau 5

| Temps |
|-------|
| |
| |
| |
| |

Les exe
Ainsi, le ré
le présiden
ce même r
la prière, s
souper, on
fera la priè

Les dir
l'extérieur.
silence, de
uns les aut
et retourne
cette éduca
dimanche e
un quart d'

Cette at
prière, est s
En « vagab
années de p
qui lui rapp
saint dont i
chanoine J
reste certes
cette fin de

À la sui
d'Amettes.
célébrées à
alors âgé de
confier la p
Maristes.

44. *Ibid.*

45. *Ibid.*

Tableau 5. Comparaison des emplois du temps des petits séminaires ruraux d'Amettes et Dohem

| | Dohem | Amettes |
|--------------------------------------|--------------|----------------|
| Temps de sommeil | 10h15 | 8h30 |
| Temps d'études | 4h 30 | 4 h |
| Temps de classe | 4 h | 3h 45 |
| Temps des exercices religieux | 1h | 1h45 |

Les exercices de piété saisissent l'élève d'Amettes à son lever et le suivent jusqu'à son coucher. Ainsi, le règlement précise : « aussitôt après le réveil, et avant le coucher, à un signal donné par le président du dortoir, chacun fera, à genoux, dans sa chambre, un acte d'adoration. » Plus loin, ce même règlement indique que « le matin, après une toilette sommaire, a lieu tout naturellement la prière, suivie d'une lecture de piété. De 11h $\frac{3}{4}$ à midi, on récitera les versets. Le soir, avant le souper, on fera pendant un quart d'heure une lecture de piété. Après le souper et la récréation on fera la prière du soir⁴⁴. »

Les directeurs du pensionnat d'Amettes estiment d'autre part que la religion doit régler jusqu'à l'extérieur. Aussi exigent-ils qu'en se rendant à l'église de la paroisse « les élèves marchent en silence, deux à deux ; qu'ils entrent dans l'église avec piété, se gardant bien de se pousser les uns les autres, et de se fouler à la porte ; qu'ils sortent de l'église avec modestie et recueillement et retournent à la maison dans le même ordre qu'ils étaient venus⁴⁵. » Enfin, pour parachever cette éducation religieuse, les pensionnaires d'Amettes avaient deux catéchismes par semaine, le dimanche et le jeudi. Ils duraient entre une heure et trois quarts d'heure et le dimanche, on restait un quart d'heure à l'étude, pour lire, ou pour réfléchir sur les instructions qu'on avait entendues.

Cette attention portée, dans le pensionnat d'Amettes, aux exercices de piété, notamment la prière, est sans doute liée au fait que Benoît Joseph Labre leur accordait beaucoup d'importance. En « vagabond de Dieu », il s'est livré à une vie faite de prières et de contemplation. Durant treize années de pèlerinages, Benoît Joseph Labre est allé sur les routes d'Europe, là où il y avait un crucifix qui lui rappelait la Passion du Christ, un sanctuaire ou une image à vénérer et prier, les reliques d'un saint dont il avait fait son modèle. À l'alumnat des pères Maristes et dans l'école presbytérale du chanoine Joseph Raux succédant au pensionnat d'Amettes, l'éducation religieuse mise en œuvre reste certes attachée à la prière et à la contemplation, mais compte tenu des évolutions sociales de cette fin de siècle, celle-ci va tendre vers d'autres préoccupations.

DE L'ALUMNAT À L'ÉCOLE PRESBYTÉRALE, AMETTES, TÉMOIN D'EXPÉRIENCES ÉDUCATIVES RELIGIEUSES

À la suite de la fermeture du pensionnat en 1838, Stanislas Decroix demande à redevenir curé d'Amettes. En 1860 il assiste à Rome à la béatification de Benoît Joseph Labre. Lors des fêtes célébrées à Amettes pour cette occasion, Mgr Pierre Louis Parisis constate que Stanislas Decroix, alors âgé de 78 ans, ne peut plus assurer seul un ministère de plus en plus lourd. Il décide donc de confier la paroisse et la gestion des pèlerinages à une communauté de religieux : celle des pères Maristes.

44. *Ibid.*

45. *Ibid.*

Les pères Maristes, des pères bâtisseurs et administrateurs d'œuvres

Mgr Parisis reçoit une réponse favorable des pères de la Société de Marie. Le supérieur général promet d'établir à Amettes une communauté de cinq prêtres avec un frère coadjuteur. Il envisage même d'y établir un alumnat, sorte de noviciat ou d'internat scolaire, pour les jeunes désirant se préparer à la vie religieuse. Dans la convention passée avec l'évêché d'Arras les pères sont chargés communautairement de la paroisse, des pèlerinages et, selon les besoins, de missions dans les paroisses environnantes.

Le presbytère qu'habitait Stanislas Decroix ne pouvait loger que deux ou trois personnes. Il tombait en ruines. Le registre paroissial indique à cet égard : « il était d'ailleurs si humide et dans un tel état de vétusté et de délabrement qu'il n'était ni sain, ni sûr, ni prudent de l'habiter⁴⁶. » L'architecte Bailliencourt propose donc purement et simplement sa destruction. On décide donc de construire un nouveau presbytère susceptible d'accueillir non seulement la communauté des pères Maristes, mais aussi l'évêque lors de ses visites, les prêtres pèlerins ou retraitants (fig. 3 et 4).

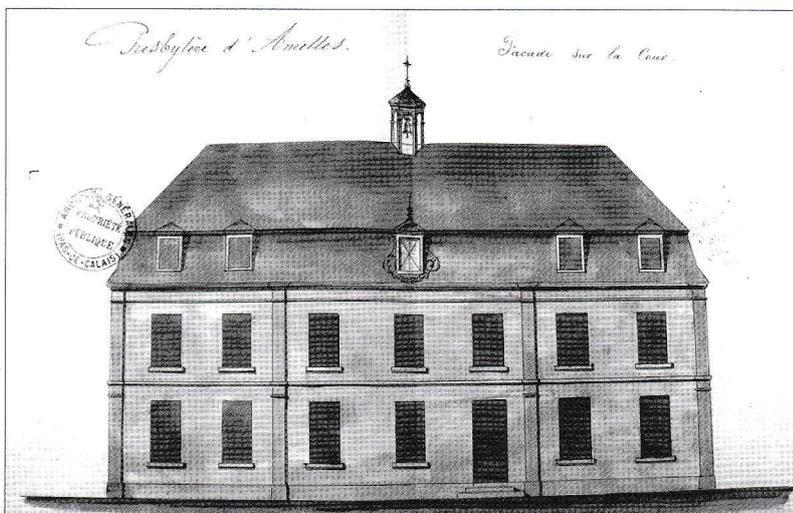


Fig. 3. Le presbytère d'Amettes. Projet, 1865. Arch. dép. du Pas-de-Calais, 2 O 181/3. (Cl. M. Loison).

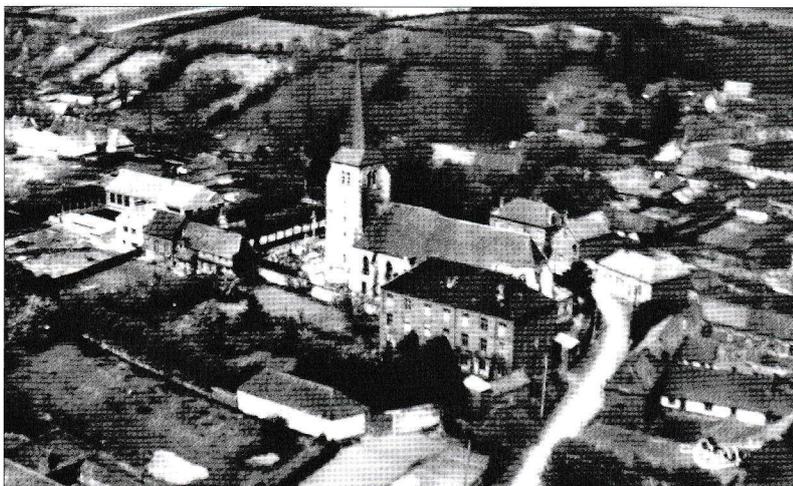


Fig. 4. Le presbytère d'Amettes vers 1960. Arch. paroissiales d'Amettes.

46. Arch. diocésaines d'Arras, 4Z 718/4 : registre paroissial d'Amettes. 1838-1960.

Pendant
consécutiv
l'œuvre de
agrandie e
la neuvain



Dans la
avait prévu
L'alumnat
trentaine d

Conjoin
supérieur e
l'installati
recevoir le
filles de la
cadre de ce
favorisée e
comme cor
primaires. L
étape maje
école d'Éta

47. Marc Loison, *op. cit.*, p. 217-223.

48. Marc Loison, *op. cit.*

Pendant près d'un demi-siècle, jusqu'en 1910, les pères Maristes eurent pour tâche essentielle, consécutivement à la béatification puis à la canonisation de Benoît Joseph Labre, d'organiser l'œuvre des pèlerinages. L'église (fig. 5) s'avérant trop petite pour accueillir les pèlerins celle-ci est agrandie entre 1862 et 1864. Grâce à cette extension, les messes peuvent ainsi se succéder, lors de la neuvaine, sans interruption au maître-autel et aux quatre autels latéraux.

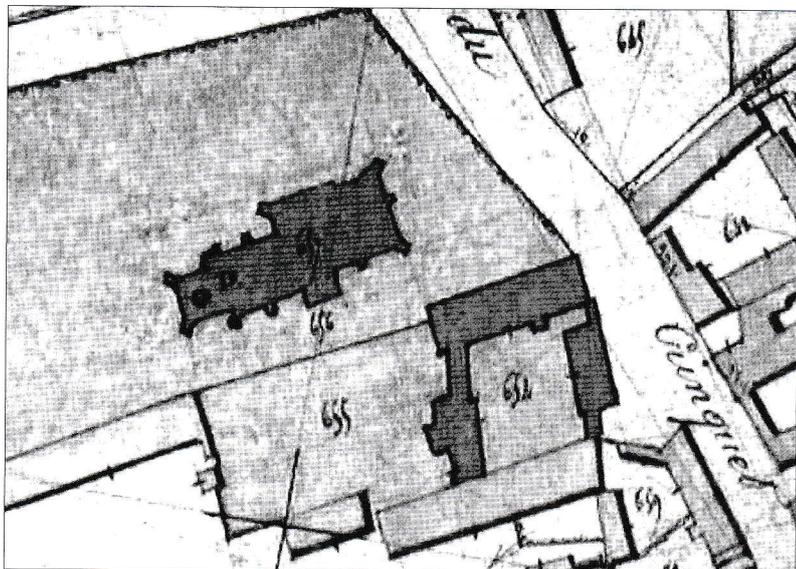


Fig. 5. Plan cadastral de 1810-1840. Arch. dép. Pas-de-Calais, 3 P 029/6. (Cl. M. Loison).

Dans la convention passée avec l'évêché d'Arras, le supérieur général de la Société de Marie avait prévu l'installation d'une école pour les jeunes se préparant au sacerdoce ou à la vie religieuse. L'alumnat a réellement fonctionné entre 1886 et 1892 et a vu passer durant cette période une trentaine d'élèves dont quatre sont entrés dans le clergé séculier et autant dans la Société de Marie.

Conjointement à cette vague de constructions et de création d'œuvres, le vicaire général, supérieur ecclésiastique de la Congrégation des Sœurs augustines d'Arras, procède, en 1864, à l'installation de religieuses appelées à diriger l'asile nouvellement établi dans la paroisse pour y recevoir les pèlerins mais aussi pour tenir une école libre primaire pour l'instruction des jeunes filles de la paroisse et des environs (fig. 6). L'installation de cette école de filles se fait dans le cadre de ce que certains historiens appellent désormais l'offensive congréganiste⁴⁷. Cette dernière, favorisée et surtout voulue par Mgr Parisi, suite à la promulgation de la loi Falloux en 1850, a comme conséquence la création par les congrégations religieuses féminines de nombreuses écoles primaires. En cela, on peut affirmer que, malgré son caractère réactionnaire, cette loi constitue une étape majeure dans l'histoire de l'enseignement des filles, dans le sens où elle fait émerger une école d'État spécifiquement féminine⁴⁸.

47. Marc LOISON, *École, alphabétisation et société rurale dans la France du Nord au XIX^e siècle*, Paris, L'Harmattan, 2003, p. 217-223.

48. Marc LOISON, *L'école primaire française, de l'Ancien Régime à l'éducation prioritaire*, Paris, Vuibert, 2007, p. 72.

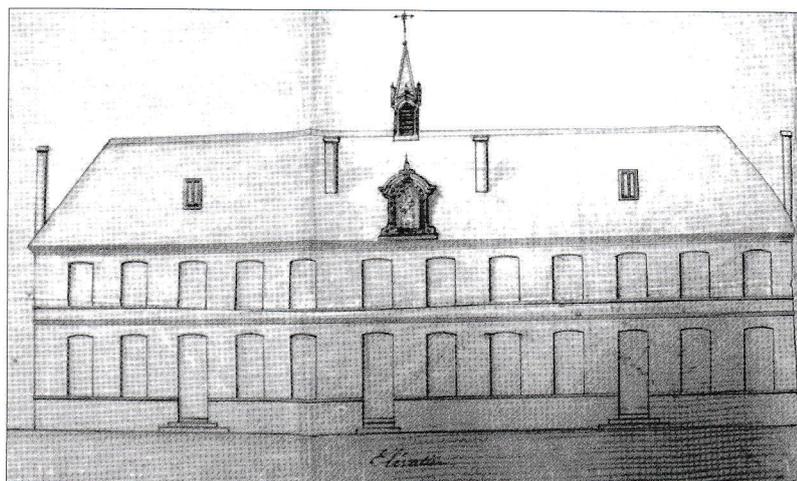


Fig. 6. Asile pour les pèlerins, et école libre primaire de filles, 1864. Arch. diocésaine d'Arras, P1, doyenné de Norrent-Fontes, Amettes. (Cl. M. Loison).

Ainsi au niveau départemental, entre 1850 et 1866, le taux de scolarisation croît de 618 à 826 pour mille, les effectifs scolaires progressant de plus de trente mille élèves⁴⁹. Pour Yves-Marie Hilaire « la diffusion de l'activité congréganiste dans les campagnes est l'un des faits de civilisation les plus importants de la deuxième moitié du XIX^e siècle⁵⁰. » En effet, à partir de la loi Falloux, en ouvrant des écoles de filles dans bon nombre de communes même là où la loi n'en faisait pas obligation⁵¹, comme à Amettes, les congrégations féminines ont permis à un nombre croissant de filles de franchir le seuil de l'école et de combler leur retard de scolarisation sur les garçons. Corollairement, l'analphabétisme féminin va considérablement baisser, passant de presque 50% au milieu du XIX^e siècle à environ 3% à la veille de la Première Guerre mondiale⁵².

Revenons aux pères Maristes. En dépit de quelques tensions avec la municipalité et une fraction de la population, ceux-ci ont donc fait d'Amettes, selon le désir de l'évêque d'Arras Mgr Parisis, un centre spirituel au cœur du diocèse. Les pères Maristes, profondément attachés au culte de Jean-Marie Vianney (connu sous le nom de curé d'Ars), se voulaient les gardiens du berceau de Benoît Labre et souhaitaient qu'Amettes se mirât dans Ars et se prît à le copier. Ils entreprennent donc de jouer à Amettes les curés d'Ars pour assurer coûte que coûte le salut des âmes villageoises, et tout d'abord d'empêcher les danses (rêve réalisé par Jean-Marie Vianney), lutter contre la fréquentation des cabarets et bien entendu, encourager les pratiques dévotionnelles, tout particulièrement la communion.

Il faut bien reconnaître que les pères Maristes ont échoué dans leurs tentatives d'établir à Amettes un certain puritanisme voulu par Mgr Parisis. Ainsi, en 1874, le père Rendu indique à l'évêque qu'il existe au village une congrégation des Enfants de Marie, que les jeunes gens se réunissent tous les dimanches à la maison des Pères et que cela les éloigne des cabarets et des mauvaises compagnies. Hélas, son successeur, le père Colombier, reconnaît, trois ans plus tard

49. Marc LOISON, « Le développement de l'enseignement primaire dans le Nord et le Pas-de-Calais, 1808-1914. L'inscription de la France septentrionale dans l'effort scolaire du XIX^e siècle » in Jean-François CONDETTE (éd.), *Deux cents ans de progrès éducatifs dans la France septentrionale, 1808-2008. Bicentenaire de l'académie de Douai-Lille*, Villeneuve d'Ascq, Presses du Septentrion, 2008, p. 31-60.

50. Yves-Marie HILAIRE, *Une chrétienté au XIX^e siècle ?* ..., p. 360.

51. Rappelons que la loi Falloux faisait obligation aux communes de plus de 800 habitants d'ouvrir une école de filles. Amettes, au plus fort de sa population, n'a jamais dépassé 650 habitants.

52. Marc LOISON, *Facteurs de scolarisation et d'alphabétisation dans l'Arrageois au XIX^e siècle ou un arrondissement rural face à des inégalités*, thèse de doctorat, université de Lille III, 1997, p. 399.

« que les
fréquente
élections
un éclat
des music
jusqu'à m
suivant, et
aurait pu
les modes
ses intérêt

Toutef
que le vill
mises en p
assez origi
ces moyen
présence r

| |
|------------------|
| Année |
| Populati |
| Nombre mineur |
| Pourcenta |

De fait,
à 80-85 %
charismatiq
jusqu'à la v

53. Arch. dioc
religieuse.

54. *Ibid.*, p. 7

55. Tableau é
Pas-de-Calais, M

56. Arch. dioc

« que les cabarets sont un peu trop fréquentés par les hommes [...] que presque pas de jeunes filles fréquentent les cabarets et les danses, mais qu'il y a grande tendance à le faire.⁵³ » Au lendemain des élections de 1876, le même père Colombier écrit : « Cette année la ducasse a eu lieu à Amettes avec un éclat inaccoutumé qui nous a profondément affligés. Le gendre du garde-champêtre a appelé des musiciens pour faire danser dans son auberge. Tous les aubergistes ont été autorisés à recevoir jusqu'à minuit [...] malgré les démarches du curé auprès d'eux et auprès du maire. Le dimanche suivant, et c'était le dimanche de la ducasse, je dis en chaire, en évitant avec soin toute pression qui aurait pu donner lieu à un blâme, qu'Amettes est une localité sainte et (qu'elle) ne doit pas imiter les modes profanes des autres paroisses sous peine d'en éprouver de grands préjudices même pour ses intérêts matériels.⁵⁴ »

Toutefois en dépit des difficultés et querelles que nous venons de mentionner, il faut reconnaître que le village demeure une paroisse pieuse, sans aucun doute, en raison des différentes œuvres mises en place par les pères Maristes auxquelles il y a lieu d'ajouter un patronage, ce qui est assez original à l'époque car le phénomène est essentiellement urbain. En conséquence de tous ces moyens, en cette fin de XIX^e siècle, la pratique religieuse se maintient bien à Amettes malgré la présence récente des houilleurs.

Tableau 6. Évolution du nombre de mineurs à Amettes entre 1861 et 1936⁵⁵

| Années | 1861 | 1876 | 1886 | 1911 | 1921 | 1936 |
|-------------------|------|--------|--------|--------|--------|---------|
| Population | 476 | 565 | 600 | 620 | 626 | 557 |
| Nombre de mineurs | 0 | 29 | 32 | 55 | 59 | 62 |
| Pourcentage | 0 % | 5,13 % | 5,33 % | 8,87 % | 9,42 % | 11,13 % |

De fait, entre 1885 et 1902, on peut évaluer la pratique religieuse à 95 % pour les femmes et à 80-85 % pour les hommes⁵⁶. C'est dans ce contexte et surtout cet imposant presbytère que le charismatique chanoine Raux va succéder aux pères Maristes et administrer la paroisse d'Amettes jusqu'à la veille de la Seconde Guerre mondiale.

53. Arch. diocésaines d'Arras, dossier paroissial d'Amettes, doyenné de Norrent-Fontes, réponses au questionnaire sur la vie religieuse.

54. *Ibid.*, p. 72-73.

55. Tableau établi à partir du dépouillement des listes nominatives de population de la commune d'Amettes. Arch. dép. du Pas-de-Calais, M 3586, 4000, 4106, 4177, 4302, 4383.

56. Arch. diocésaines d'Arras, 4Z 718/4 : registre paroissial... Pourcentages établis à partir des notes des pères Maristes.

Le chanoine Joseph Raux, au service de Dieu et des hommes⁵⁷

Le chanoine Raux, né en 1863, mort en 1938, a incontestablement marqué la population amettoise au début du xx^e siècle. Titulaire d'un doctorat en théologie et en droit canon, un temps professeur et directeur du grand séminaire d'Arras, il aurait pu, incontestablement, devenir un prince de l'église. Il a préféré accomplir, dans la dernière partie de sa vie, entre 1910 et 1935, son ministère pastoral, dans le petit village artésien d'Amettes. Pourquoi une telle décision ? C'est ce que nous allons maintenant essayer de découvrir (fig. 7).

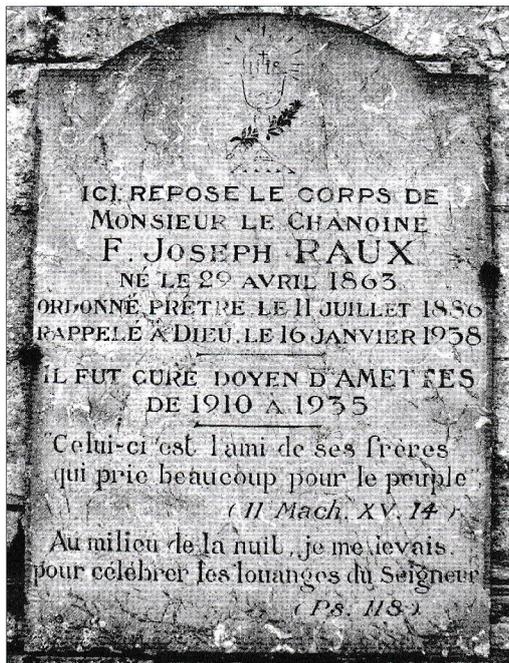


Fig. 7. Plaque funéraire du chanoine J. Raux.
(Cl. M. Loison).

permanentes des hommes sur le sens de la vie⁵⁸ » Telle était la thèse du chanoine Raux. En 1896, il écrivait déjà dans la *Revue Démocratie chrétienne* « Il faut restaurer l'idée sociale chrétienne et l'appliquer dans tous les ordres de l'activité de l'homme⁵⁹. »

On peut naturellement penser que c'est dans la continuité de cette thèse, qu'en 1926, le chanoine Raux collabore à la fondation d'un comité civique à Amettes. Il s'agissait d'un groupe d'honnêtes gens du pays réunis pour se soutenir, se renseigner mutuellement et venir en aide à leurs concitoyens, dans l'accomplissement de leurs devoirs et la revendication de leurs droits civiques, pour connaître et aider les familles dans le besoin. Ce comité ne se rattachait à aucun parti politique. Tout à fait

57. Pour de plus amples renseignements au sujet du fonds Joseph Raux déposé aux archives diocésaines d'Arras, on se reportera utilement à l'article de Francine CASIER-MAGNIER, « Le fonds Raux aux archives diocésaines d'Arras. Analyse et perspectives de recherches »... Soulignons que ce fonds consiste en une quarantaine de boîte d'archives dont Francine Casier-Magnier a effectué l'inventaire sommaire. Les pièces iconographiques sont rares. La masse des documents est constituée d'un certain nombre de brochures imprimées et de manuscrits rédigés sur des cahiers et des feuilles regroupées en liasses. Comme le souligne l'auteur, ces sources, encore peu exploitées, sont d'une richesse incontestable. Personnellement, pour appréhender la personnalité du chanoine Joseph Raux, nous avons utilisé ses notes de travail, ses publications et ses notes intimes.

58. Joseph RAUX, *Congrès des œuvres sacerdotales*, Bourges, 1900.

59. Joseph RAUX, *Démocratie chrétienne*, n° 8, 1896.

distinct d
d'étudier
Mgr Jean
il l'était.

Le cha

Un évê
fondateur
une nouve
dans l'inst
de suivre
très bien d
Courrier d
table comm
à l'église p
clôture cor
les visites
d'un tour p

Reveno
longtemps
La Claren
Mgr Beilli
pas entend
chœur, éter
cas grave e

Le cha

Le prem
en arrivant
pays minier
commune,
conseil ou
sociale cath
démocrate
avoir créé l
pour défenc

Moins d
être selon s
et vivante c

60. Arch. dioc.
61. Arch. dioc.

distinct du comité paroissial, il se mettait sur le terrain de la vie communale, uniquement en vue d'étudier ses institutions et ses intérêts. Lors du colloque de 1983 consacré à Benoît Joseph Labre, Mgr Jean Beilliard a employé à propos du chanoine Raux le terme de démocrate. Incontestablement, il l'était.

Le chanoine Raux, disciple et ami de Dom Gréa

Un événement capital intervient dans la vie de Joseph Raux : la rencontre de Dom Gréa fondateur de l'institut des chanoines réguliers de l'Immaculée Conception. Cette rencontre donne une nouvelle et définitive orientation à la vie de Joseph Raux. Il devient à son tour chanoine régulier dans l'institut de Dom Gréa. Il mène désormais la vie commune avec des prêtres qui acceptent de suivre la même règle sous l'autorité de l'évêque. Quelle est cette règle ? Joseph Raux en parle très bien dans une de ses lettres publiée sous le titre « L'expérience pastorale d'Amettes » dans le *Courrier de Mondaye* en 1951. Il y détaille les observances de la vie canoniale : pas de viande à la table commune hormis pour les enfants, les vieillards, les santés anormales, les hôtes ; office de nuit à l'église paroissiale, l'école presbytérale ouvrant de plain-pied sur le chœur sans sortir au dehors ; clôture conventuelle c'est-à-dire pas de femme dans l'intérieur de la maison pour le service et pour les visites (à Amettes la cuisine était hors clôture et la communication se faisait par l'intermédiaire d'un tour pour le service du réfectoire) ; repos dans des cellules et non un dortoir commun.

Revenons un instant sur l'office de nuit à l'église paroissiale. Les anciens Amettois ont longtemps rapporté que les mineurs revenant la nuit des mines de Ferfay, Marles, Ligny-les-Aire ou La Clarence voyant les vitraux de l'église éclairés, s'exclamaient : « Ech' Père, y prie pour nous. » Mgr Beilliard, lors du colloque de 1983, a raconté qu'une nuit, après l'office de nuit, surpris de ne pas entendre remonter le chanoine Raux au presbytère, le découvrit par le vitrail qui donne sur le chœur, étendu à même le sol, devant le tabernacle, les bras en croix. La veille, il lui avait parlé d'un cas grave et du besoin urgent de prière réparatrice.

Le chanoine Raux, un pasteur au service des hommes

Le premier souci du père Raux, partant du principe que « le bon pasteur connaît ses brebis » fut, en arrivant à Amettes, de visiter tous ses paroissiens. Le père Raux voulait que s'installe au cœur du pays minier un groupe de religieux non prêtres qui vivraient et prieraient ensemble dans leur maison commune, travailleraient au fond de la mine, accueilleraient ceux qui voudraient leur demander un conseil ou simplement leur parler de leur situation, et étudier les moyens d'organiser leur « action sociale catholique. » À ce propos, dans ses écrits⁶⁰, le chanoine Raux fait souvent référence à l'abbé démocrate Jules Lemire (1853-1928) qui fut député, maire d'Hazebrouck et surtout connu pour avoir créé les jardins ouvriers en France et bataillé durant trente-cinq ans à l'Assemblée nationale pour défendre les droits des plus humbles.

Moins d'un an après son arrivée à Amettes, le père Raux forme un comité paroissial qui devait être selon son expression « la paroisse en réduction, une représentation abrégée mais substantielle et vivante de la paroisse entière⁶¹. » Très vite il avait saisi l'urgence de l'apostolat des laïcs.

60. Arch. diocésaines d'Arras, 4Z 162/67 : L'éducation chrétienne de la jeunesse.

61. Arch. diocésaines d'Arras, 4Z 162/9 : Réflexions de Joseph Raux in *Démocratie chrétienne*.

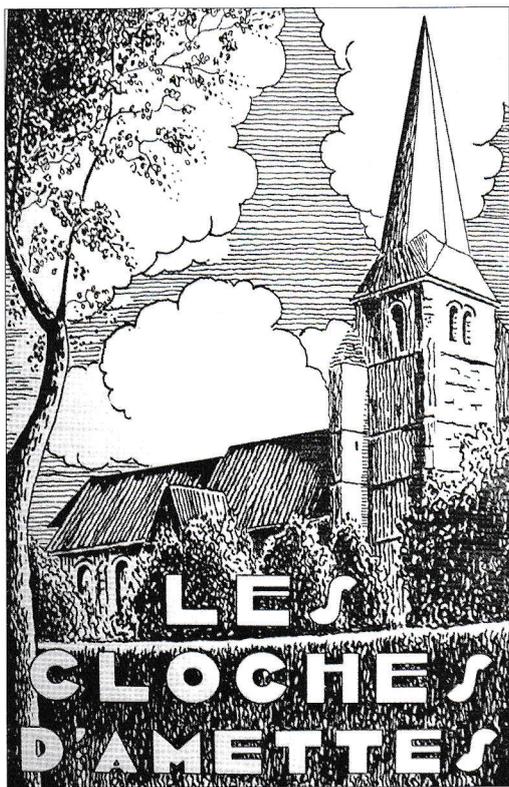


Fig. 8. *Les Cloches d'Amettes*, Bulletin mensuel, Arch. diocésaines d'Arras, 4 Z 462/487-488. (Cl. M. Loison).

curé, sans quitter ni leur paroisse, ni leur famille. Ces écoles portaient alors respectivement le nom d'écoles monastiques, canoniales, universitaires ou presbytérales. Ce comportement consistant à renouer avec un type ancien de formation interpelle l'historien de l'éducation qui se pose alors tout naturellement la question des motivations du chanoine Raux. Celles-ci sont, à notre sens, de plusieurs ordres.

La première et la plus importante à nos yeux, le Père Raux la formule ainsi : « Notre saint Benoît Joseph Labre a été lui-même, de 12 à 18 ans, élevé par ses oncles prêtres, dans le régime de l'école presbytérale – à Érin, Conteville et Ligny-les-Aire –. Il y a fait toutes les études préparatoires à la philosophie. À ce titre il pourrait être un modèle et un patron à mettre en avant, sous la restauration désirable des écoles presbytérales⁶². » De fait pour Joseph Raux, « dans un diocèse, le recrutement normal du clergé se fait au sein des églises locales. C'est donc dans le milieu paroissial et dans les œuvres diocésaines qu'il s'agit de discerner les recrues, de leur donner une première culture avant de transplanter ces semences dans l'enclos ou pépinière des séminaires diocésains⁶³. »

Le père Raux prend également pour modèle le curé d'Ars, estimant que ce dernier est allé six ans à l'école presbytérale de son curé de Dardilly. Le père Raux argue ensuite le fait que l'église paroissiale a été, au temps de Jean François Paternelle, le siège d'une école presbytérale qui a prélué à la restauration des séminaires diocésains au lendemain de la Révolution française. Que

Parallèlement, pour informer la paroisse, il fonde un bulletin mensuel *Les cloches d'Amettes* (fig. 8).

Le père Raux, fondateur de l'école presbytérale

Le chanoine Raux, dès qu'il fut chargé d'une paroisse, en l'occurrence celle de Beuvry entre 1906 et 1910, mena la vie commune avec deux vicaires et trois élèves. Quand il arrive à Amettes en 1910, il crée, dans le même esprit communautaire, une école presbytérale qui entre 1910 et 1935, voit passer trente-sept élèves dont vingt parviennent au sacerdoce, notamment les quatre frères Beilliard et leur cousin.

En fondant une école presbytérale, Joseph Raux renoue avec un type de formation ecclésiastique pré-tridentine. De fait, avant le concile de Trente (1545-1563) qui a institué les séminaires, les jeunes gens qui se destinaient à la prêtrise pouvaient recevoir leur première formation soit dans des écoles annexées aux couvents et abbayes, soit dans les maîtrises des chapitres, soit dans les collèges groupés autour des universités, soit auprès de leur

62. Arch. diocésaines d'Arras, 4Z 718/4 : Registre paroissial..., *op. cit.*

63. *Ibid.*

l'on ne s'
pour le pè
n'entreron
qu'ils do

Le père

Malgré
moments
dans ses é
vie et je n
les amis e
une intens



Fig. 9. Image

64. Arch. diocésaines d'Arras, 4Z 718/4 : Registre paroissial..., *op. cit.*

65. Jean Benoît, *op. cit.*

66. *Ibid.*, p. 100.

67. Cité par...

l'on ne s'y trompe pas pour autant, comprise dans son sens le plus large, l'école presbytérale, pour le père Raux, comprend non seulement les aspirants au sacerdoce mais aussi les jeunes qui n'entreront pas au séminaire. Ceux-ci pourront être des baptisés conscients des responsabilités qu'ils doivent assumer dans l'Église et dans le monde.

Le père Raux, un prêtre confronté au doute et à la solitude ?

Malgré son investissement sans faille au niveau de la paroisse, le père Raux éprouve des moments de doute et de solitude. Ceux-ci prouvent à quel point il était homme avant tout. De fait, dans ses écrits intimes, il indique en 1919 : « Je commence à sentir le vide, le néant de ma pauvre vie et je n'ai pas grand effort à faire pour connaître combien je suis le serviteur inutile [...] Tous les amis et frères d'âme qui m'ont soutenu de leurs entretiens et correspondances – parfois avec une intensité peu ordinaire – depuis une quinzaine d'années se sont éloignés jusqu'au dernier⁶⁴. »

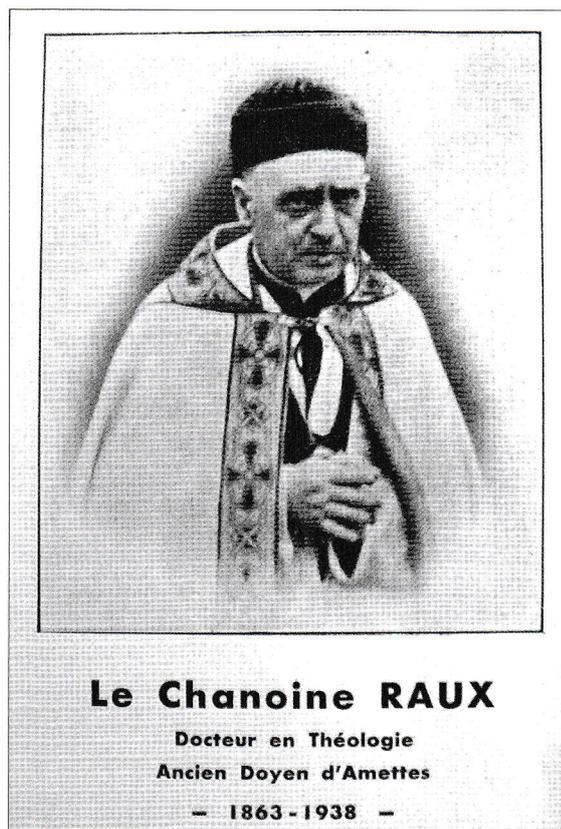


Fig. 9. Image mortuaire du père Raux. (Cl. M. Loison).

Il faut avouer que le père Raux, manifestement en avance sur son temps, était parfois incompris, voire perçu comme intransigeant dans ses conceptions. En 1938, apprenant son décès, Mgr Chaptal, évêque auxiliaire de Paris, écrit : « Dieu sait le profit spirituel que j'ai retiré de mes contacts avec le vénéré chanoine Raux que j'ai rencontré plus d'une fois à Amettes et à Paris, malgré l'intransigeance de ses conceptions et peut-être à cause d'elles⁶⁵. » Le chanoine Golliot, ancien supérieur du petit séminaire de Boulogne écrit à son tour : « C'est une gloire du diocèse qui disparaît. Après une vie si sainte, si mortifiée il n'a sans doute pas besoin de nos prières. Nous les donnerons cependant en reconnaissance pour tout le bien qu'il nous a fait dans son claustral presbytère d'Amettes. [...] C'était un prêtre éminent⁶⁶. » (fig. 9)

64. Arch. diocésaines d'Arras, 4Z 162/84 : Raux intime.

65. Jean BEILLIARD, « Amettes au XIX^e et au XX^e siècle », *Benoît Labre, Errance...*, p.179.

66. *Ibid.*, p. 191.

67. Cité par Yves-Marie HILAIRE, *Benoît Labre. Errance...*, p. 209.

Conclusion

Mgr Pie, évêque de Poitiers, lors des fêtes de la béatification, en 1860, à Arras, a déclaré de manière un peu brutale, à propos de Benoît Joseph Labre « cet homme est un signe levé contre le siècle qui l'a vu naître et mourir, et contre le siècle qui le voit renaître et resplendir d'une gloire posthume⁶⁷. » Derrière ce propos un brin provocateur, il faut surtout retenir cette distance prise par le saint et son culte par rapport à certaines aspirations des derniers siècles et sans doute du nôtre.

Par ailleurs, les travaux que les historiens ont menés pour le colloque intervenu en 1983 ont montré l'enracinement de Benoît Joseph Labre dans le monde spirituel de son temps et dans un univers où les pauvres sont fortement présents. La sainteté de Benoît Joseph Labre, le pauvre de Dieu, en annonçait bien d'autres : le curé d'Ars, Bernadette Soubirous pour ne citer que les plus connus.

Le modeste regard que nous avons jeté, au fil de cet article, sur le village qui a vu naître Benoît Joseph Labre, regard appuyé par la confrontation scientifique et rigoureuse de documents d'archives, oblige l'historien le plus prudent à constater que, comme le rappelait Yves-Marie Hilaire⁶⁸, lors de la clôture du colloque de 1983, « à Amettes, (il) s'est passé quelque chose dans l'ordre du spirituel, quelque chose qui a mis en mouvement les hommes et les femmes et les a tournés vers Dieu. »

Au-delà de la sanctuarisation du petit village d'Amettes, ce mouvement spirituel est à l'origine d'une réflexion menée par d'éminents ecclésiastiques sur le rapport entre l'éducation et la religion. Cette réflexion s'est principalement traduite par la création d'un pensionnat et d'une école presbytérale dont les objectifs éducatifs restent parfaitement d'actualité. De fait, ne lit-on pas, dans le règlement du pensionnat d'Amettes du début du XIX^e siècle : « S'instruire ne vient pas du maître, il ne peut que guider et rectifier. C'est par nous-mêmes qu'il faut réfléchir⁶⁹ » ?

Marc LOISON
Anzin-Saint-Aubin

68. *Ibid.*, p. 210.

69. Arch. dép. du Pas-de-Calais, 74 J 31/70 : règlement du pensionnat...

Malgré
origines re
et par la p
causes de
provoquai
voir se dé
avec celles
puis à l'us
phénomèn
les odeurs

Arras,
remparts e
villes. Con
est la caus
la machin
les métiers
siècle, les

Les pro
données. U
désentasse
l'air et la m
domestiqu
le souci m
la ville et
ceinturaier
deux hecta
chez les pr
l'hygiénis

1. Le mot p
fois dans les c

2. Le terme
ne provoquent
souvent confo

3. L'odeur
que les scienti

4. Voir Alb
direction de P

5. À Arras.

6. Alain Co
Fourcroy, Hall

7. Les Clari

SOMMAIRE

| | page |
|---|------|
| Pierre LECLERCQ, Les voûtes anciennes du Boulonnais | 3 |
| Roger BERGER, Huit cents Audomarois en 1305 | 11 |
| Laurence QUINCHON-ADAM, Recherches sur les vues de villes du Pas-de-Calais gravées aux XVI ^e et XVII ^e siècles | 27 |
| Marc LOISON Amettes en Artois, de l'Ancien Régime à nos jours : un village sanctuaire entre éducation et religion | 55 |
| Jean-Michel DECELLE Pollution et nuisances à Arras au XIX ^e siècle | 77 |
| Nécrologie : Docteur Albert Bourgeois | 105 |
| Procès-verbaux des séances | 107 |
| Archives, Musées, Protection du Patrimoine | 117 |

Illustration de couverture :
Georg Braun et Frans Hogenberg, Plan cavalier d'Arras (détail).
Arch. dép. du Pas-de-Calais, 6 Fi C 453. (Cl. Arch. dép. du Pas-de-Calais).